



Université Mohamed Khider de Biskra  
Faculté des Lettres et des Langues  
Département des Lettres et des Langues étrangères  
Filière de Français

# MÉMOIRE DE MASTER

Option : Sciences du Langage

---

Présenté et soutenu par :  
**MHAIAOUI Ihssene**

## **L'emprunt linguistique dans la chanson sportive algérienne pendant la coupe d'Afrique de football Juin 2019.**

---

### **Jury :**

Mme. BEN AZOUZ Nadjiba	MCB	Mohamed Khider BISKRA	Rapporteur
Mme. Naimi Charaf el din amel	MCB	Mohamed Khider BISKRA	Président
Mme. OUMEN Nadjet	MCB	Mohamed Khider BISKRA	Examineur

Année universitaire : 2021\2022

## **REMERCIEMENTS**

Tout d'abord, je tiens à remercier le bon dieu le tout puissant de m'avoir donné la force et le courage de mener à bien ce modeste travail, également je remercie infiniment mes parents qui ont toujours été là pour moi je remercie ma sœur qui mon encouragé et aidé à arriver à ce stade de ma formation.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à notre chère professeur Mme Ben Azouz Nadjiba pour m'avoir guidé pour la réalisation de ce projet, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribués à alimenter ma réflexion.

## **Dédicace**

A mes chers parents que je chéris plus que tout.

Ils étaient, ils sont et ils resteront la bougie qui illumine ma vie. Que dieu les bénisse.

## Table des matières

<i>Introduction générale</i> .....	8
<b>Chapitre 1: La situation sociolinguistique de l'Algérie.....</b>	<b>10</b>
1-Aperçu sur la situation sociolinguistique de l'Algérie.....	11
2-Les langues parlées en Algérie .....	12
<b>2.1.La langue arabe</b> .....	12
2.1.1.L'arabe classique .....	12
2.1.1.L'arabe dialectal (algérien) .....	12
2.2. Le berbère ou tamazight.....	12
2.3. Les langues étrangères .....	13
2.3.1.Le français.....	13
2.3.2.L'Anglais .....	14
3. Le contact des langues.....	14
3.1.L'alternance codique.....	15
3.1.1.Les types d'alternance codique .....	16
3.2.Mélange de codes ou le code mixing.....	16
3.3.Les interférences. ....	17
3.3.1. Types d'interférences.....	18
3.4. L'emprunt linguistique.....	19
3.4.1. Les raisons de l'emprunt.....	19
3.4.2. Les causes des emprunts .....	21
3.4.3. Les différents types d'emprunt linguistiques.....	22
3.5 La distinction entre alternance codique/code mixing/interférences/emprunt :.....	22
3.6. Le néologisme .....	25
3.6.1. Types de néologisme.....	25
3.7. Le calque.....	26
3.7.1. Types de calque.....	27
3.7.2 Distinction entre l'emprunt et le calque.....	27
<b>Chapitre2 :Description et analyse du corpus.....</b>	<b>28</b>
1.Présentation de corpus.....	29
2.La transcription du corpus.....	29

3.Le choix du corpus .....	30
3.1. La chanson algérienne (une brève histoire) .....	30
3.1.1. La chanson algérienne moderne.....	31
4. Analyse des emprunts collectés.....	34
5.La typologie des emprunts .....	35
5.1.L'emprunt intégral .....	35
5.1.1.Le calque .....	35
L'emprunt syntaxique : .....	36
5.3.L'emprunt phonétique :.....	36
6.Les catégories des emprunts.....	37
6.1. Les classes lexicales ouvertes .....	37
6.1.1.Les noms .....	37
6.1.2.Les verbes .....	37
6.1.3.Les adjectifs .....	38
6.1.4.Les adverbes.....	38
6.2.Les classes lexicales fermées .....	39
6.2.1.Les prépositions .....	39
6.2.2.Les articles .....	39
6.2.3.Les pronoms.....	39
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>42</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>46</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>50</b>

# *Introduction générale*

La situation linguistique en Algérie se caractérise par l'existence de plusieurs langues et de variété de langues, du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquées en passant par la langue arabe, vectrice de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord. Ces dernières sont régies par des règles historiques, politiques et culturelles bien déterminées. Cette situation permet le contact entre toutes les langues en présence surtout de l'arabe algérien et du français. Ces derniers sont les plus parlés par la majorité des algériens puisque l'arabe c'est la langue maternelle et le français c'est la première langue étrangère.

Après l'indépendance, l'Algérie a décidé de rendre à l'arabe son statut et sa valeur qu'elle a perdus pendant la colonisation en entamant la politique de l'arabisation. Cependant le français existe et existera sur terrain : dans les marchés, dans les écoles, presque dans toute la société algérienne et dans tous les domaines où les algériens utilisent spontanément les deux langues en même temps.

La réalité linguistique révèle une situation très compliquée dans le quotidien des algériens. Cette situation a incité plusieurs linguistes à faire des recherches sur ce mélange entre l'arabe et le français qui a donné naissance à des phénomènes linguistiques tels que l'emprunt et d'autres phénomènes qui constituent des sources d'enrichissement pour les deux langues en interaction comme le confirment M. ARRIVE, F. GADET et M. GALMICHE : « L'emprunt est l'un des processus par lesquels s'enrichit l'inventaire des éléments (essentiellement lexicaux) d'une langue. »<sup>1</sup>. Un phénomène auquel nous nous sommes intéressés en tant qu'étudiants chercheurs en sciences du langage comme bien d'autres qui ont fait des travaux divers sur des différents aspects. Cette interaction peut être observée partout dans des classes sociales différentes ; chez les élèves, les infirmiers, les médecins, les joueurs, les chanteurs. Etc. dans leurs conversations quotidiennes et mêmes dans leurs productions.

Nous avons choisi les productions des chanteurs plus précisément les chansons du sport parce qu'elles constituent un lieu où le mélange français-arabe algérien est remarquable. La majorité de ces chanteurs sont des jeunes algériens qui s'expriment spontanément en français mais un français dit « cassé »<sup>2</sup>. Ceci est vrai dans la mesure où il est cassé du fait de l'usage de l'arabe dialectal. Ces jeunes chanteurs ne maîtrisent ni le français très bien ni l'arabe standard ; c'est pour cette raison qu'ils font recours au mélange entre les deux langues d'une manière naturelle et sans aucun complexe en exprimant leur besoin et le besoin de tout le peuple algérien pour supporter l'équipe nationale algérienne. Ils ont préféré publier des chansons contenant des mots signifiants c'est-à-dire qui répondent aux domaines du football et qui représentent en même temps leurs pays.

Notre thème de recherche est « L'emprunt linguistique dans les chansons sportives algériennes ». Les raisons pour lesquelles nous avons choisi ce thème de recherche sont les suivantes :

➤ le métissage entre les deux langues nous interpelle. De ce fait, nous avons essayé, de rendre compte de l'usage du français en Algérie à travers l'étude du fonctionnement d'un nouveau lexique appartenant à une autre communauté linguistique qui émerge dans la société algérienne.

---

<sup>1</sup> Arrivé .M, Gadet. F. et Galmiche.M, Grammaire d'aujourd'hui, Flammarion, cité par Denurcan .D université d'Istanbul, Paris, 1986, p. 244.

<sup>2</sup> « Cassé » un mot utilisé dans la société algérienne pour qualifier la façon de parler de quelqu'un qui ne maîtrise pas le français.

Dans ce contexte nous avons posé la question suivante :Qu'elles sont les particularités lexicales syntaxiques et phonologiques de l'emprunt au français dans la chanson sportive en Algérie ?Nous proposons l'hypothèse suivante :L'emprunt au français serait algérianisé dans la chanson sportive et obéirait aux normes grammaticales de la langue arabe.

Notre objectif à partir de ce travail est d'étudier un des phénomènes essentiels dans la création lexicale et l'enrichissement du lexique des langues en contact permanent durant une longue période: c'est l'emprunt linguistique aussi mettre l'accent sur la dynamique linguistique et montrer comment l'emprunt s'intègre dans la langue arabe. Notre recherche s'intéresse au phénomène du contact de langues. Elle souligne la nécessité de tenir compte d'avantage de la place qu'occupent les emprunts au français dans le cadre de l'innovation lexicale en arabe et sa contribution à la connaissance de l'histoire et de la culture des deux langues en contact.

En ce qui concerne l'organisation de notre travail, nous l'avons réparti en deux chapitres : Le premier chapitre est intitulé :La situation sociolinguistique de l'Algérie. Dans ce chapitre, nous avons essayé d'apporter un éclaircissement sur la politique linguistique appliquée en Algérie avant et après l'indépendance, d'expliquer les enjeux : social, politique, culturel qui y sont liés et de voir leurs impact sur la situation sociolinguistique de l'Algérie.En plus, nous avons présenté tout d'abord le concept de contact des langues puis, nous avons fait un rappel des phénomènes sociolinguistiques très importants dans le contact de langues qui sont : L'alternance codique le code mixing , les interférences et l'emprunt linguistique. Puis nous avons présenté le néologisme et le calque. Nous avons jugé intéressant de définir ces phénomènes à partir des travaux faits par des grands théoriciens et linguistes. Nous pouvons donc dire que ces deux chapitres sont consacrés aux fondements théoriques de l'analyse envisagée dans la partie pratique.

Le deuxième chapitre est intitulé :Description et analyse du corpus,il est consacré à l'analyse des emprunts. Nous avons essayé dans un premier temps de présenter notre corpus et le transcrire, puis nous avons présenté la chanson et ses différents genres et plus spécifiquement la chanson sportive. Enfin, nous avons fait une analyse des emprunts collectés tout en établissant une typologie et une catégorisation d'emprunts. Ce chapitre se veut une analyse détaillée du corpus en faisant appel aux différents concepts mentionnés antérieurement.

L'étude que nous venons d'établir se veut un travail modeste qui tente de déterminer et de compléter les travaux antérieurs en décrivant l'utilisation de la langue française en corrélation avec l'arabe dialectal algérien dans un des genres de chant connu au niveau mondial et considéré comme un espace d'actualisation populaire : celui de la chanson dite sportive.



# **Chapitre01**

## **La situation Sociolinguistique de l'Algérie**

## Introduction

Dans ce chapitre, nous allons parler de la situation sociolinguistique en Algérie, les causes et les facteurs qui entrent en jeu dans les variétés linguistiques, aussi nous allons présenter les langues en présence dans notre pays comme l'arabe classique et l'arabe dialectal... et les autres variétés des langues telles que le berbère, et le tamazight puis, nous présentons la deuxième langue étrangère (l'Anglais), enfin, nous parlerons de la langue française en Algérie.

Dans chaque langue nous parlons de ces causes et de ces origines.

### 1-Aperçu sur la situation sociolinguistique de l'Algérie

Les langues en Algérie ont souvent été l'objet de débats autour de leur statut, de leur actualisation effective, et surtout du rapport que l'Etat et la société entretiennent avec elles et à cause des différents facteurs historiques tels que la colonisation française. Plusieurs études se sont données pour mission d'expliquer, d'analyser la situation sociolinguistique de ce pays. La majeure partie d'entre elles aboutissent le plus souvent à la même conclusion, à savoir un diagnostic faisant part de la situation diglossique ou conflictuelle des langues en Algérie. D'après DOURARI A, «*Il est bien rare de trouver un Algérien monologue stricto sensu*»<sup>1</sup>.

Djamila Saadi a écrit dans son ouvrage :

*La situation Sociolinguistique en Algérie reflète toutes les fractures qui aujourd'hui ébranlent la société. Les langues en usage, arabe, français et berbère, dont la co-présence trouve son origine dans l'histoire même du Maghreb, sont traversées par une crise profonde, de même que le multilinguisme et la diglossie. Depuis l'indépendance du pays, et malgré les progrès quantitatifs de la scolarisation, la qualité de l'arabisation et de la francisation s'est dégradée. L'écrasement des langues populaires, arabe dialectal et berbère, prive la société d'importants outils linguistiques. On peut dire que le conflit linguistique est général, opposant, pour des raisons diverses, les langues en usage.*<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> DOURARI A, Les malaises de la société algérienne, Casbah, Alger, 2003, p.17.

<sup>2</sup> SAADI Djamila. Note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre des langues. In: *Li* n°33, 1995. Situations du français, sous la direction de Dominique Fattier et Françoise Gadet. pp. 129-133. DOI, disponible sur: <https://doi.org/10.3406/linx.1995.1397>, le site [www.persee.fr/doc/linx\\_0246-8743\\_1995\\_num\\_33\\_2\\_1397](http://www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1995_num_33_2_1397) BibTexRefWorks RIS (ProCite, Endnote, ...) consulté le 19/05/2022 à 21 :30.

## **2-Les langues parlées en Algérie**

### **2.1.La langue arabe :**

En Algérie, la langue arabe est non seulement la plus étendue par le nombre de locuteurs, mais aussi par l'espace qu'elle occupe. La langue arabe, se présente sous deux acceptions : Premièrement, l'arabe classique ou littéraire qui est une variété haute, et deuxièmement, L'arabe dialectal considéré comme variété basse.

#### **2.1.1.L'arabe classique**

L'arabe classique, c'est la langue que on a apprend depuis la primaire, la langue arabe est non seulement la plus étendue par le nombre de locuteurs, mais aussi par l'espace qu'elle occupe. La langue arabe, se présente sous deux acceptions : Premièrement, l'arabe classique ou littéraire qui est une variété haute, et deuxièmement, L'arabe dialectal considéré comme variété basse.

La langue arabe revêt donc un caractère symbolique très fort ; elle est non seulement la langue de la révélation coranique mais également le symbole d'une nation arabe Mythique.L'arabe classique bénéficie du statut de langue nationale et officielle de l'Algérie, revendiquée depuis l'indépendance.

#### **2.1.1.L'arabe dialectal (algérien)**

L'arabe dialectal ou l'arabe algérien, est considéré comme la langue véhiculaire de l'Algérie. Il est la langue maternelle de la majorité de la population arabophone L'arabe dialectal est vu comme une déformation de l'arabe classique et il est méprisé par les défenseurs de l'arabisation qui n'y voient qu'un mélange de plusieurs langues, contrairement à l'arabe classique qui est valorisée car elle porte la pureté et l'authenticité du Coran.

### **2.2.Le berbère ou tamazight**

C'est la langue maternelle d'une minorité de la population, les principaux dialectes berbères sont : Le kabyle (Kabylie), le Chaouia (Aurès), le M'zabi (M'zab) ainsi que le parler Targui, les Touaregs du Hoggar. Ils sont essentiellement oraux, ils n'ont jamais été codifiés ni uniformisés souvent victimes d'une domination et d'une marginalisation certaine. Toutefois,

Nous assistons ces dernières années à des tentatives de revalorisation des parlers et de la culture berbère.

Cette langue se présente sous forme de plusieurs dialectes qui sont :

- Le kabyle : pratiqué dans le nord du pays, principalement dans les wilayas de Tizi Ouzou, Bejaia, et Bouira.
- Le chaoui : parlé par les Chaouis qui occupent l'Aurès.
- Le mouzabite : employé par les Mozabites qui habitent dans le nord de Sahara algérienne.
- Le tergui : pratiqué par les Touaregues qui vivent dans le Sahara.

### **2.3. Les langues étrangères**

L'Algérie par sa situation géographique et son histoire mouvementée était en relation avec les étrangers à des degrés et des moments divers, relations qui ont permis le contact des langues, entrer dans les détails historiques, nous pouvons citer l'espagnol (L'Ouest Algérien) et l'Italie (L'Est du pays), et le français, cette langue jouit d'un statut particulier dans la société algérienne voire dans la société maghrébine.

En effet, pendant la période coloniale et dès 1830, la France en vue de parfaire la conquête du pays, a mené des opérations d'arabisation et de francisation par la destruction des mosquées et zaouïas (structures et institutions de l'enseignement de l'arabe), celle-ci est bannie de son pays, totalement déclassé et remplacé par l'arabe dialectal, de l'autre côté, d'autres mesures visent à imposer le français et à détruire la société algérienne ainsi, la déformation des patronymes arabes, la francisation des noms des localités et des villes, l'introduction de l'école française.

#### **2.3.1. Le français**

A cause de la colonisation française en Algérie le français est apparue et elle considère comme la première langue étrangère, elle occupe une place primordiale au sein de la société algérienne. GRANDGUILLAUME G, dit : « *dès le début de la colonisation, soit 1830 pour l'Algérie, 1881 pour la Tunisie et 1912 pour le Maroc, le français est devenu la seule langue officielle au Maghreb* »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup>GRAND G. G, Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Maisonneuve & Larousse, Paris 1983, p.12.

La langue française, durant la période coloniale, s'est érigée en maître de l'univers sociolinguistique algérien. Nous allons voir comment elle a vécu la concurrence de l'arabe classique, une langue qu'elle a évincé pendant la colonisation. En ce sens, nous allons découvrir le rapport de force qui a caractérisé leur relation.

Cette langue est utilisée dans divers domaines de la vie quotidienne des algériens, c'est une langue de l'écrit, de la communication de l'enseignement elle devient un outil de travail on trouve aussi cette langue dans les administrations, dans l'économie et les documents...

### **2.3.2.L'Anglais**

L'anglais se trouve en concurrence avec le français mais, le français reste la langue de prestige. Langue étrangère tout comme le français, la langue anglaise s'est introduite en Algérie avec l'avènement de l'islamisme et avec le contexte actuel de la globalisation ou de la mondialisation. Dans la réforme éducative de 1993, l'anglais devient officiellement la première langue étrangère tout comme le français dans le second cycle. Les parents ont la possibilité de choisir soit l'anglais soit le français comme langue étrangère pour leurs enfants dans le second cycle. Ce qui fait que le français n'est plus la seule et unique langue vivante dans le pays. Cependant, bien que l'anglais soit une langue étrangère au même titre que le français, celle-ci bénéficie moins de la réputation accordée au français.

La richesse de la situation linguistique en Algérie fait d'elle un terrain propice à de nombreuses recherches, du fait notamment que le paysage linguistique continue de subir des changements importants. Les langues parlées en Algérie sont beaucoup plus ouvertes aux apports des langues étrangères dans la région, notamment le Français est connu une évolution relativement rapide.

## **3. Le contact des langues**

Nous sommes alors face à une situation de contact linguistique entre au minimum quatre langues (l'arabe, le berbère ou tamazigh, le français, l'anglais). Alors, on va parler des différents phénomènes linguistiques qui se trouvent au niveau de contact des langues.

Le contact de langues se trouve défini de diverses façons par différents auteurs parmi ceux-ci Dubois qui affirme que : « le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un

individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues »<sup>1</sup> De ce fait, le contact de langues désigne toute situation marquée par la présence de deux voire de plusieurs systèmes linguistiques différents qui affecte le comportement langagier d'un individu.

L'indépendance de l'Algérie a quelque peu fait table rase de son histoire et n'a pris que quelques fragments pour constituer une identité propre à ses dirigeants, mais non pas à son peuple. Sur le plan linguistique, l'Algérie a opté pour le monolinguisme en écartant les langues locales, que l'on désigne sous l'appellation de dialectes. Leur caractère strictement oral accentue considérablement leur stigmatisation, et les assujettit à la langue arabe classique, désignée comme seule langue nationale et officielle, et également à la langue française. Cette dernière langue est le legs des Français aux Algériens. Elle a fait et fait encore partie intégrante de l'univers sociolinguistique algérien, malgré les nombreuses tentatives de certaines personnes haut placées pour la bannir.

### **3.1.L'alternance codique**

Malgré que la situation sociolinguistique algérienne est riche, l'alternance codique reste l'un des phénomènes qui sont dus au contact de langues. On peut dire qu'une alternance codique quand il y a un passage alternatif de deux ou de plusieurs langues dans un même énoncé ou dans un même échange conversationnel.

Plusieurs définitions ont été données à ce phénomène, Michel BLANC et Josiane F. HARMES soulignent que :

Dans l'alternance des codes, deux codes (ou plusieurs) sont présent dans le discours, des segments de discours alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs langues. Un segment(x) appartient uniquement à la langue (LY) il en va de même pour un segment(Y) qui fait partie uniquement de la langue (LY), un segment peut varier en ordre de grandeur allons d'un mot à un énoncé ou un ensemble d'énoncé, en passant par un groupe de mots, une proposition ou une phrase<sup>2</sup>.

Les Algériens mélangent entre ces trois langues (arabe, français et berbère). De ce fait, l'alternance codique est une stratégie communicative usable dans la société algérienne. Il facilite

---

<sup>1</sup> Dubois J., Giacomo M., Guespin L., Marcellesi CH., Marcellesi J-D., et Mével., Dictionnaire de linguistique et des sciences de langage, Paris, Larousse, p. 155.

<sup>2</sup> HAMERS. J.F et BLANC. M., Bilinguisme et bilinguisme, Bruxelles, Mardaga. 1983, p.176

non seulement, l'intercompréhension et assure la transmission du message, mais aussi il constitue un indice de compétence communicative.

### **3.1.1. Les types d'alternance codique**

Selon la structure syntaxique de l'alternance codique, qu'il peut être des segments alternés, intra-phrastique, inter-phrastique, extra-phrastique.

Elle est dite intra-phrastique, lorsque des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase, c'est-à-dire lorsque les éléments caractéristiques des langues sont utilisés dans un rapport syntaxique très étroit. Il faut distinguer l'alternance intra-phrastique de l'emprunt comme le souligne S. Poplack: « l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives »<sup>1</sup>

Elle est dite inter-phrastique lorsque les phrases ou les fragments du discours coexistent en même temps dans la production d'un même locuteur.

Elle est dite extra-phrastique lorsque les segments alternés sont des expressions idiomatiques, des proverbes. J.F. Hamers et M. Blanc<sup>2</sup> rappellent qu'on parle d'alternance intra-phrastique quand les segments qui alternent sont des constituants de la même phrase. Et d'alternance extra-phrastique lorsqu'il s'agit d'expressions idiomatiques figées.

### **3.2. Mélange de codes ou le code mixing**

Le code mixing est un phénomène propre surtout à notre société algérienne (les jeunes en premier lieu) ; le code mixing ou mélange de code, une stratégie du bilingue, caractérisée « par le transfert d'élément d'une langue LY dans la langue de base LX ; dans l'énoncé mixte qui en résulte, on peut distinguer des segments unilingues de LX alternant avec des éléments de LY qui font appel à des règles des deux codes »<sup>3</sup>

Donc, le code mixing représente un énoncé qui contient des éléments de la langue de base, langue source, qui sont mixés avec des éléments de la langue française, langue d'accueil comme l'atteste l'exemple suivant: (hat les papier rahoum fi 'tomobile), on peut dire ici que le locuteur

---

<sup>1</sup>Poplack .S.cité in sociolinguistique par N diassé tyian, université Nathan, 1996, p.32-44

<sup>2</sup>Hamers .J.F. et Blanc .M cité par Berghout Noujoud, sous la direction de Mr Derraji yacine, in Approche de l'alternance codique (chaoui-arabe dialectal-français) chez les étudiants d'origine berbérophone de la 1<sup>ère</sup> licence. P.23.

<sup>3</sup>HAMERS.J, BLANC.M , cité par ASSELAH-RAHAL,S; Bilinguisme et bilinguisme. P.167.

mêle et brise les règles de structure de deux langues (l'arabe et le français). Ce phénomène langagière se passe au niveau du mot d'une façon générale.

### 3.3. Les interférences

On passe à un autre phénomène qui résulte du contact entre deux ou plusieurs langues. Il caractérise les conversations bi-plurilingues. Francis Debyser<sup>1</sup> la définit sous deux angles. Sur le plan psychologique, elle est considérée comme « une contamination de comportements ». En ce sens, elle vient interférer dans l'apprentissage d'une nouvelle habitude ou d'un nouveau comportement. Sur le plan linguistique, elle est définie comme « un accident du bilinguisme entraîné par un contact entre les langues<sup>2</sup> ». Donc, l'interférence est perçue comme un frein à l'apprentissage d'une nouvelle langue. Elles viennent ainsi « contaminer » les habitudes linguistiques de l'apprenant.

Dans le contexte sociolinguistique algérien, l'usage de la langue française est souvent accompagné d'interférences, comme le note Hadjira Medane<sup>3</sup>, qui est dû, entre autres, à l'influence scolaire de la langue arabe. Les deux systèmes, celui de la langue française et de la langue arabe enseignée à l'école sont différents. Et comme l'enseignement de l'arabe précède celui de la langue française, les élèves se réfèrent à leurs connaissances en langue arabe pour aborder l'enseignement du français, ce qui naturellement occasionne des interférences à tous les niveaux de la langue. Et à défaut de se référer à la première langue d'enseignement, les locuteurs sont aussi influencés par le système phonologique, morphosyntaxique et lexical de leur langue maternelle ou première.

Nous allons définir ces trois types d'interférence en référence au contexte sociolinguistique maghrébin, décrit à l'aide de trois travaux réalisés par Hadjira Medane<sup>4</sup> pour l'Algérie, Thouraya Ben Amor Ben Hamida<sup>5</sup> pour la Tunisie, et de Badr El Houdna<sup>6</sup> pour le Maroc.

---

<sup>1</sup>Debyser. F. « La linguistique contrastive et les interférences », in Langue française, Apprentissage du français langue étrangère, (en ligne), n°8, 1970, P. 31-61, disponible sur : [http://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1970\\_num\\_8\\_1\\_5527](http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1970_num_8_1_5527), consulté le 05/05/2022.

<sup>2</sup>Ibid, p35.

<sup>3</sup>Medane, H. « L'interférence comme particularité du "français cassé" en Algérie », in TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage, (En ligne), n° 31, 2015, disponible sur : <http://tipa.revues.org/1394>, consulté le 05/05/2022.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>13</sup> Ben Amor Ben Hamida. Th, « Erreurs interférentielles arabo-français et enseignement du français », Synergie (en ligne), n° 1, 2009, pp. 105-117, disponible sur : <http://gerflint.fr/Base/Tunisie1/Hamida.pdf>.

<sup>14</sup> El Houdna, B. « Les interférences linguistiques entre le français et l'arabe marocain dans les productions écrites d'élèves du Baccalauréat », Langues, cultures et sociétés, disponible sur : <http://revues.imist.ma/?journal=LCS&page=article&op=view&path%5B%5D=3222&path%5B%5D=2328> consulté le 07/05/2022.



### **3.3.1. Types d'interférences**

#### **3.3.1.1. Les interférences phoniques**

Les interférences phoniques caractérisent le système phonologique de la langue, elles agissent sur la plus petite unité constitutive du système linguistique d'une langue donnée, à savoir le phonème. L'analyse effectuée par Hadjira Medane montre que l'interférence intervient souvent sur le système vocalique que consonantique. En effet, en l'absence de certains phonèmes vocaliques, comme le /y/ et le /o/ de l'arabe, naissent des erreurs ou des approximations dans la prononciation des phonèmes français. Le phénomène d'assimilation des voyelles est le plus répandu dans ce cas, comme le note de Ben Amor Ben Hamida<sup>1</sup> comme conséquence l'hypercorrection qui se traduit par la substitution du phonème français /y/ par /i/, dans la prononciation du mot « /asimil/ » qui devient « /asimyl/ », confondu avec « simylasjõ ». Pour ce qui est des voyelles, l'absence du phonème /p/ en arabe conduit le plus souvent le locuteur arabophone à l'assimiler au phonème /b/, qui est, notons-le, le caractère utilisé par l'arabe classique pour écrire des mots présentant le phonème /p/, comme dans le mot « /polis/ » prononcé « /bolis/ » ou « /bolisia/ ».

#### **3.3.1.2. Les interférences syntaxiques ou morphosyntaxiques**

Ce type d'interférences a une relation avec l'organisation et l'agencement des morphèmes et surtout quand la phrase donnée est perturbée. Dans notre contexte, l'interférence interviens au niveau morphologique et syntaxique et consiste à répertorier les éléments phrastiques de la langue française selon l'ordre de la morphosyntaxe arabe comme la syntaxe arabe incorpore le sujet dans le verbe, le locuteur dédouble le sujet lorsqu'il énonce sa phrase en français.

#### **3.3.1.3. Les interférences lexicales**

Le sujet parlant introduit des mots usuels appartenant au lexique commun de l'arabe algérienne dans son discours français, ou lorsqu'il calque les unités lexicales de l'arabe classique sur celles de la langue française. Ces différents phénomènes liés au contact de langues, très présents dans notre corpus, présentent certaines ressemblances définitoires qui peuvent nous amener à les confondre.

---

<sup>15</sup>Ben Amor Ben Hamida .Th (Opcit)

### 3.4. L'emprunt linguistique

L'emprunt est un phénomène linguistique d'intégration d'éléments d'une langue dans l'autre et se caractérise par le degré d'acceptation de ces éléments dans la communauté emprunteuse. Le terme emprunt est employé avec deux sens distincts: « action d'emprunter », « chose empruntée » ; toutefois L.Deroy<sup>1</sup> nous apprend que la langue française dans un vieil usage permet d'employer le verbe emprunter avec le sens de « tirer de, prendre de, recevoir de. » Tirer des mots d'une langue donnée sont des faits couverts « par des situations bilingues et des périodes d'interférence » soutient A. Martinet<sup>2</sup>.

Le mot emprunt ne semble pas faire l'unanimité. A titre indicatif, R.Chaudenson<sup>3</sup> le trouve « inadéquat dans bien des cas. » Il lui substitue aussi le vocable interférence jugé bicoque (rencontre de deux systèmes linguistiques avec une sorte d'osmose entre ces derniers) à emprunt resté univoque et orienté (cas d'une langue qui accueille des éléments provenant d'un autre système). Weinreich, pour sa part, use du terme interférence afin de désigner le phénomène de l'emprunt reconnu comme essentiel dans le jeu des processus inter linguistiques.

Pour conclure, la définition, que nous avons jugé la plus appropriée pour cerner le phénomène de l'emprunt, est celle que Deroy a reprise tout en la traduisant à V.Pisani : « L'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté. »<sup>4</sup>. Quoique la notion de communauté linguistique reste difficile à définir, ce que J.B.Marcellisi et B.Gardin avaient suggéré: une communauté linguistique « serait un ensemble de groupes sociaux et linguistiques qui ont chacun leur système de normes mais qui entrent tous dans la constitution d'un ensemble de système socialement hiérarchisés et gravitant autour d'un système de normes dominant ».

#### 3.4.1. Les raisons de l'emprunt

Chaque langue est en situation d'évolution puisqu'elle est en contact avec d'autres langues. De cette façon elle perd son caractère de pureté justifié par la présence de nombreux lexèmes nouveaux dans son lexique comme l'affirme Marine YGUELLIO : « Aucune langue n'est « pure », au sens où elle serait totalement exempte d'emprunts »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup>Deroy, L, L'emprunt linguistique, Les Belles Lettres, (1956) p. 20.

<sup>2</sup> Martinet, A, Eléments de linguistique générale, Paris Armand Colin, (1970), p. 171.

<sup>3</sup>Chaudenson, R. « Emprunt et variation : Le cas du créole français », Travaux du Cercle Linguistique, d'Aix-en-Provence, (1994), p. 40.

<sup>4</sup>Deroy, L (opcit p. 18).

<sup>5</sup> YGUELLIO, M; le grand livre de la langue française, Edition Seuil, (2003), p. 408.

A partir de cette citation, nous pouvons dire que toute langue emprunteuse est hybride et que sa pureté disparaît par la présence des lexèmes étrangers dans son système linguistique.

#### **3.4.1.1. L'emprunt de contact**

L'emprunt au français est très fréquent dans toutes les pratiques langagières des sujets parlants. En plus, il ne cesse d'occuper une place fondamentale dans le parler des Algériens du fait qu'il y a toujours un contact entre l'arabe et le français dans presque toutes les situations de communication.

Ce phénomène s'explique par l'ouverture de l'Algérie aux valeurs étrangères imposées par le colonialisme français puis il est devenu une réalité sociale qui dépasse les locuteurs ; une réalité qui est restée implantée dans l'inconscient des Algériens malgré la politique de l'arabisation appliquée par l'Etat après l'indépendance.

Le français est donc présent dans la société algérienne : « Notamment parce que cette langue joue un rôle international de communication pour les échanges scientifiques, technologiques, industriels et financiers »<sup>1</sup>

Il est utilisé dans toutes les situations de communication ; ce qui prouve que le phénomène de l'emprunt est aussi bien présent et observable d'une manière appréciable dans les énoncés des Algériens que ce soit à l'oral ou à l'écrit. En plus, ils se réfèrent à différents domaines de la réalité sociale : la politique, l'économie, la culture.

#### **3.4.1.2. Emprunts de nécessité**

Certains emprunts désignent des réalités socioculturelles propres aux Algériens, et que le Français de France ainsi que les autres pays voisins ou les autres pays francophones ignorent. Ces emprunts traduisent des réalités sociales et sont donc indispensables.

D'autres emprunts sont les emprunts du domaine religieux ainsi que du domaine de la civilisation arabo-musulmane. Cependant, si certains emprunts sont nécessaires pour exprimer des nécessités socio- culturelles ou religieuses d'autres sont facultatifs.

---

<sup>1</sup> GAUDINE, François et GUESPIN, Louis ; Initiation à la lexicologie française : De La Néologie aux Dictionnaires, Edition Ducolot, Bruxelles, (2000), p.21.

### 3.4.1.3. Emprunts facultatifs

Certains linguistes considèrent un certain nombre d'emprunts comme « facultatifs », car ces emprunts ont des équivalents en français de l'hexagone et ils ne devraient pas exister selon eux. Mais malgré qu'il y ait des équivalents et au lieu de les employer, les locuteurs algériens préfèrent emprunter des mots appartenant à la langue arabe ou berbère dans leurs français. Dans sa thèse, les emprunts dans le français en usage algérien, Brahim Kethiri<sup>1</sup> explique que l'usage des emprunts peut avoir plusieurs justifications que nous présentons dans le paragraphe suivant.

### 3.4.2. Les causes des emprunts

L'emprunt est tout d'abord le résultat d'une longue coexistence de deux communautés linguistiques, car l'Algérie a longtemps été sous la domination de la France d'où l'expression Algérie française.

Ensuite, lorsque le mot français est composé de plusieurs mots ou syllabes, les locuteurs algériens ont souvent recours à l'emprunt d'un mot ou expression arabe mais dont les syllabes sont plus courtes, ce qui fait gagner du temps ou demande moins d'énergie et d'effort au locuteur algérien. Voici ce que Brahim Kethiri dit à ce propos. *C'est un « argument qui permet au sujet parlant ou écrivant algérien de remplacer une expression française qui comporte peu de syllabes ou dont les éléments sont reliés par un trait d'union ; par une autre expression arabe mais composée d'un nombre inférieur de syllabe que sa concurrente ou d'un mot simple »*<sup>2</sup>

Et enfin, l'emprunt est dû à la nuance de sens. Les Algériens, et les Magrébins en général, ont recours à l'emprunt car, certains mots français ne donnent pas exactement la même signification que le mot en arabe ou berbère. Il s'agit donc d'un désir de précision. Nous citerons deux exemples pour illustrer notre assertion, choisis depuis des forums de discussions.

Les idiomes qui alimentent un très grand nombre des emprunts sont essentiellement l'arabe classique, l'arabe algérien et le berbère. Chacune de ces langues alimentent un secteur spécifique. Pour illustrer les choses, nous allons tirer les exemples dans des forums de discussions. Nous allons présenter ces exemples tels que nous les avons trouvés (c'est-à-dire sans en corriger les fautes).

---

<sup>1</sup> Ibrahim.K, Mémoire de magistère « les emprunts dans le français usage en Algérie étude lexicologique et sociolinguistique. », université de Constantine, 2004.p.49.

<sup>2</sup> Ibid. p.47.

### **3.4.3. Les différents types d'emprunt linguistiques**

#### **3.4.3.1. L'emprunt lexical**

C'est surtout à ce type d'emprunt que le traducteur sera le plus fréquemment confronté dans sa pratique puisque c'est dans le lexique d'une langue que les emprunts à d'autres langues, des langues dites prêteuses, sont les plus nombreux. On compte quatre types d'emprunts lexicaux : « L'emprunt intégral est un emprunt de la forme ou du sens, et ce, sans adaptation à la langue emprunteuse ou avec une adaptation minimale (staff, lobby, shopping, etc.). »<sup>1</sup>. « L'emprunt hybride est un emprunt de sens, dont la forme est seulement en partie empruntée (*dopage, focusserr, coach de vie*) »<sup>2</sup>

Le faux emprunt a l'apparence d'un emprunt intégral, mais on ne trouve toutefois pas d'attestation de ce terme dans la langue prêteuse. Autrement dit, il peut s'agir « d'un terme utilisé en français et dont la forme semble tout droit issue de l'anglais, mais pour lequel on ne

#### **3.4.3.2. L'emprunt Syntaxique**

Cette catégorie réfère, comme son nom l'indique, à l'emprunt d'une structure syntaxique propre à une langue étrangère. On rencontre des calques de groupes verbaux, des calques portant sur le choix de la préposition (*être sur l'avion* plutôt que *être dans l'avion*) ou de la conjonction, des calques concernant l'ordre des mots (*un court trois semaines* au lieu de *trois courtes semaines*). Le traducteur se doit d'être particulièrement attentif à ce type de calques, lui qui alterne constamment entre deux systèmes syntaxiques.

#### **3.4.3.3. L'emprunt phonétique**

Nous ne nous intéresserons pas à ce type d'emprunts parce qu'au quotidien, le travail du traducteur porte essentiellement sur la langue écrite, mais soulignons, à titre d'exemple, la prononciation à l'anglaise de *gym* [*djim*] qui a cours en français.

### **3.5. La distinction entre alternance codique/code mixing/interférences/emprunt :**

Nous citons la définition de mélange de code chez J. Hammer et M.Blanc :

---

<sup>1</sup> « Traduction Québec » ;« Les différents types d'emprunt linguistique » ;disponible sur : <https://traductionquebec.com/domaine-de-la-traduction/les-differents-types-emprunts-linguistiques/consulté le 28/05/2022> à 13:13.

<sup>2</sup>Ibid.

Qu'il est caractérisé par le transfert d'éléments d'une langue l y dans la langue de base l x dans l'énoncé mixte qui en résulte on peut distinguer des segments unilingues de l x alternant avec les éléments de l x qui font appel à des règles des deux codes. A la différence de l'emprunt généralement limité à des unités lexicales, le mélange decode transfère des éléments à des unités appartenant à tous les niveaux linguistiques et pouvant aller de l'Item lexical à la phrase entière : si bien qu'à la limite il n'est pas toujours facile de distinguer le code mixing du code switching. Comme l'alternance de code, le code mixing est une stratégie de bilingue, alors que l'emprunt n'en est pas nécessairement une mais peut être pratiqué par des monolingues en situation de contact de langues.<sup>1</sup>

Dans le code switching, le changement de variétés s'associe à une attitude, à l'intensité des émotions et aux différents types d'identité, alors que dans le code mixing les unités linguistiques sont transférées d'un code à un autre, mais toujours en suivant des règles fonctionnelles et formelles (un locuteur de la variété en question) serait donc en mesure de juger une phrase contenant du « code mixing » comme étant plus ou moins acceptable, ainsi P.Gardner Chloros note à propos de cela : « La distinction entre code switching et code mixing est difficile à comprendre puisque la définition du premier est donnée en termes psychologiques et celle du deuxième en termes linguistiques . »<sup>2</sup>. Au niveau de la description linguistique, nous devons aussi distinguer l'alternance codique de l'interférence.

Les linguistes contemporains désignent généralement les faits d'interpénétration de langues par « l'interférence linguistique », elle se définit comme une unité, un ensemble d'unités ou de règles de combinaisons appartenant à une ou plusieurs langues, utilisées dans une autre langue. Cependant, nous considérons que l'opposition interférence individuelle/interférence codifiée est à nuancer dans la mesure où il existe des périodes intermédiaires entre l'utilisation individuelle d'un mot étranger par un bilingue et son adoption, autrement dit son emploi généralisé par la communauté ou l'un de ses sous-groupes. Ce sont des interférences dites semi codifiées.

Deux types d'interférences individuelles sont à distinguer, de celles qui apparaissent chez les apprenants d'une langue seconde et celles qui réfèrent à l'utilisation des ressources de plusieurs langues comme stratégie langagière. Ce dernier type est généralement le fait de « bons bilingues ».

---

<sup>1</sup> Hammer. J et Blanc. M cité par Safia Asselah , pratique linguistique, trilingue (arabe – kabyle français) chez les locuteurs Algériens, université d'Alger, 1994, p 89.

<sup>2</sup>. Gardner Chloros. P: code switching ; Approche principale et perspective dans la linguistique vol 19, fasc. 2 1983 p 24.

Nous pouvons dire qu'il n'est pas facile d'éviter l'interférence entre systèmes très différents l'un de l'autre que de l'éviter entre systèmes apparentés ou entre variétés d'un même système. L'interférence peut modifier le rapport signifiant/signifié, par exemple l'extension ou la restriction des signifiés.

L'emprunt linguistique est le produit d'une situation où plusieurs langues sont utilisées dans une même aire géographique. Les recherches sur l'emprunt ont commencé avec les études comparatives des langues, et est défini alors comme « un terme ou une expression provenant d'une autre langue (...) et introduit dans une autre langue »<sup>1</sup> intégré depuis longtemps dans le système linguistique français et signalé par les termes anglicisme, italianisme, gallicisme...

L'emprunt est intégré à la langue d'accueil et se coule en principe régulièrement dans des moules offerts par cette langue, ainsi pour le dictionnaire récent de linguistique : « il y a emprunt linguistique quand un parler « A » utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler « B » et que « A » ne possédait pas ; l'unité ou les traits empruntés sont eux-mêmes appelés emprunts. »<sup>2</sup>. Donc il est également considéré comme le résultat d'un acte volontaire de la part du locuteur.

L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues. Il est nécessairement lié au prestige dont jouit une langue ou le peuple qui la parle, ou bien au mépris dans lequel on tient l'un ou l'autre (péjoration). Le type de rapport entretenu entre deux communautés pourra être mis en relation avec le nombre d'emprunts d'une part et l'équilibre ou le déséquilibre de ce nombre d'autre part.

Selon U. Weinreich : « un emprunt serait un mot emprunté à une autre culture pour combler un vide dans la langue d'origine. »<sup>3</sup> Il faut souligner aussi que ces emprunts ne sont pas utilisés que pour désigner des réalités culturelles étrangères même si le mot est étranger à la langue employée, et qui reste nécessairement la langue de base.

Ce procédé ne correspond pas comme nous pouvons le supposer à un besoin linguistique et il faut voir là une influence d'un contact intense des deux langues en présence. Enfin, nous pouvons dire que l'alternance codique est une stratégie communicative pour combiner les langues dans le discours bilingue. Ainsi l'alternance codique s'inscrit entre les emprunts et les interférences.

---

<sup>1</sup> Soumia.S, Les emprunts linguistiques de l'arabe dialectal au vocabulaire technique et scientifique français : le glissement sémantique, mémoire de magister, 2017, Constantine p.30.

<sup>2</sup> Dubois.J, Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris, 1973, p.188.

<sup>3</sup> Berghout.N ; Approche de l'alternance codique (chaoui-arabe dialectal-français) chez les étudiants d'origine berbérophone de la 1<sup>ère</sup> année licence français de l'université de Batna, Decembre2002, p27.

### **3.6. Le néologisme**

Le dictionnaire linguistique définit le mot néologisme comme « une unité lexicale, nouveau signifiant ou nouveau rapport signifiant-signifié, fonctionnant dans un modèle de communication déterminé et qui n'était pas réalisée antérieurement». <sup>1</sup>

Dons, on peut dire qu'un nouveau mot ne doit pas être qualifié comme néologisme, mais par contre, pour qu'un mot puisse être qualifié de néologisme, il lui faut certaines conditions : Il faut que ce nouveau mot soit accepté, utilisé et compris par un grand nombre des locuteurs. Pour certains linguistes, un mot est considéré comme néologisme à partir du moment où le mot intègre le dictionnaire.

En Algérie, le français est en confrontation directe avec les autres langues locales avec lesquelles il est en contact. Ce croisement fait que le français algérien s'écarte du français standard. Le néologisme algérien, entre autres, fait du français algérien une variété à part et différente du français dit standard.

#### **3.6.1. Types de néologisme**

##### **3.6.1.1. Néologisme lexical**

La plupart des Algériens, en tant que communauté multilingue, utilisent plusieurs langues dans leur conversation. L'observation linguistique démontre que le multilinguisme empêche les sujets algériens de parler ou d'écrire des phrases à cent pour cent arabes ou à cent pour cent françaises. Dans ce cas, par exemple, ils ajoutent dans leur français des nouveaux mots, des lexèmes appartenant aux autres langues locales, étrangères ou bien, ils ajoutent juste des affixes à des mots français existants.

Comme nous avons expliqué précédemment certains mots français ne dénotant pas les réalités sociales ou culturelles algériennes, les Algériens font usages du néologisme, et soient ils ont recours à la néologie de forme ou soit à la néologie sémantique. Le néologisme de forme est une unité lexicale pourvue d'une forme et d'un sens nouveau, et le néologisme de sens est une acception nouvelle pour une unité qui existait déjà dans la langue.

---

<sup>1</sup> Dubois et al, Dictionnaire linguistique, Larousse, 1995,p.35.



### 3.6.1.2. Néologisme de forme

La nécessité de traduire une réalité sociale ou culturelle incite à la néologie. La néologie formelle (de forme) est un processus qui consiste à créer des nouveaux mots. Ce processus de création peut se faire à partir des procédés morphologiques, parmi les procédés morphologiques en usage, nous dénotons l'affixation (suffixation et préfixation).

Le procédé de création de mot à partir d'un radical, par ajout d'affixe est l'un des plus créatifs des variétés algériennes du français. Elle se fait généralement en trois catégories .

### 3.6.1.3. Néologie sémantique

La néologie sémantique appelée aussi néologie de sens est un procédé qui consiste à créer un nouveau sens, inédit, par rapport aux significations d'un mot. Le locuteur algérien utilise beaucoup de mots français, mais les lexèmes se voient attribuer un signifié autre que celui qu'il a dans le français de France. Il y a toutefois plusieurs catégories de néologie de sens. Il y a, entre autres, le transfert de sens, la restriction de sens, l'extension de sens et la métaphorisation.

## 3.7. Le calque

Le calque est aussi un procédé de formation lexicale des lexèmes tels que le néologisme et l'emprunt. Il est fréquemment utilisé dans des situations de traduction. Le calque est la traduction littérale d'un lexème (unité simple) ou d'une expression (unité complexe) provenant d'une autre langue étrangère à une autre langue d'accueil.

Le calque est défini par HAMERS comme :

*Une forme linguistique causée par une interférence en situation de contact des langues. Selon DERBELNET (1963), le calque est un mode d'emprunt d'un genre particulier : il y a emprunt du syntagme ou de la forme étrangère avec traduction littérale de ses éléments. Le calque est une construction transposée d'une langue à l'autre (...). Les calques peuvent être anciens et figés dans la langue ou plus récents, dus à l'expansion régulière du vocabulaire.<sup>1</sup>*

DERBELNET considère le calque comme étant une partie de l'emprunt comme le confirme VINY « emprunt partiel » qui propose le concept de la transposition soit d'un lexème ou d'une construction d'une langue à une autre par la traduction littérale. En effet, dans leur Dictionnaire

---

<sup>1</sup>MOREAU, M.-L ; Sociolinguistique. Les concepts de base, Mardaga, 1997, p. 64.

de linguistique, DUBOIS et al. donnent la définition suivante « Une langue A procède par la traduction d'un mot qui appartient à une langue B, en un mot qui existe déjà en A »<sup>1</sup>

### **3.7.1. Types de calque**

AZIRI propose trois types de calque : premièrement le calque sémantique qui est un «emprunt de sens »<sup>2</sup>. Il se manifeste au niveau du lexème. Deuxièmement, le calque syntaxique qui est un emprunt d'une structure syntaxique au niveau de la phrase .Le calque morphologique qui est un emprunt d'une forme à l'aide de la dérivation et la composition.

### **3.7.2.**

#### **Distinction entre l'emprunt et le calque**

La différence entre l'emprunt et le calque est que le calque résulte d'une traduction alors que l'emprunt n'est jamais traduit, il est intégré tel qu'il est dans la langue d'accueil.

Dans ce contexte, l'emprunt, selon Safia RAHAL, est, par opposition au calque, le fait d'emprunter « une unité lexicale sous sa forme étrangère ». Tandis que le calque est « l'utilisation dans une langue non pas d'une unité lexicale d'une autre langue, mais d'un arrangement structural, les unités lexicales étant indigènes »<sup>3</sup>.

### **Conclusion**

En conséquence, nous avons vu le degré d'avantages de ces phénomènes linguistiques qui fait un grand impact sur la compréhension et la rédaction et l'apprentissage du français chez les algériens, et que malgré la volonté de rendre à la langue arabe classique sa place comme langue officielle matérielle dans l'Algérie .On peut dire que la langue Française ne consiste pas une simple langue que nous pouvons supprimer complètement de l'esprit des algériens et ils considèrent comme un élément de la culture algérienne qu'ils ne peuvent en aucune façon s'en détacher.

---

<sup>1</sup>DUBOIS et al ; Dictionnaire de la linguistique, Paris, Larousse, 1989, p. 73.

<sup>2</sup> GAUDINE, F et GUESPIN;Initiation à la lexicologie Française .De la néologie aux dictionnaires. Bruxelles :Edition Duclos,(2000), p.298.

<sup>3</sup> RAHAL SAFIA.A ; La sociolinguistique Urbain en Algérie, Etat des Lieux et perspectives, (2004), p.107.

# **Chapitre02 :**

## **Description et analyse du corpus**

## **Introduction**

Dans ce chapitre, nous présentons notre corpus transcrit qu'on a choisi pour l'étude de l'emprunt, nous allons parler aussi des raisons et les motivations de notre choix de ce corpus. Nous présentons également la chanson algérienne moderne d'où nous avons collecté notre corpus. Ces éléments vont nous faciliter notre travail de recherche.

### **1. Présentation de corpus**

Le corpus que nous allons étudier est constitué d'un ensemble de trois chansons appartenant à des jeunes chanteurs algériens d'un même genre musical : Raiet qui ont été chantées dans la même période, celle de la Coupe d'Afrique 2019. Nous avons choisi trois chansons de groupes différents la première est intitulé (Ramenez la coupe à la maison) de Kada et Miloud , la deuxième est intitulé (Lkhadrawaara ) de Hichem smatti,chebWahid et Mouh Milano, et la troisième est intitulée (Zyada fin yalkhadratzahina) de Fayçal Sghir et Djalil Palermo.

Le corpus qui sous-tend notre recherche est constitué de trois chansons de Rai, à partir de celles-ci nous avons dégagé 45 mots empruntés au français.

Les chansons que nous avons écoutées ont été publiées durant l'année 2019, puisque cette période est caractérisée par un grand foisonnement des chansons par des chanteurs de genres différents. Cette différence c'est par rapport aux années passées. Donc, c'est à partir de ce corpus que nous allons essayer de faire une analyse descriptive des emprunts intégrés.

### **2. La transcription du corpus**

Le corpus a été transcrit selon plusieurs critères que nous avons envisagés utiles pour entamer notre étude puisque ceux-ci vont faciliter la circulation de notre analyse en lui permettant d'avoir un aspect scientifique.

Le choix des chansons n'est pas venu du hasard ; au contraire nous avons fait un effort pour toucher à tous les styles et les manières de chanter chez plusieurs chanteurs de genres différents surtout que notre étude touche plus à la phonétique.

Nous avons écouté ces albums un par un et plusieurs fois en même temps en les transcrivant sous forme de textes c'est-à-dire le passage de l'oral à l'écrit bien sûr les passages qui contiennent des lexèmes en français.

Cela dans une première étape, nous avons pris ces énoncés et repéré les lexèmes empruntés en les classant selon l'ordre alphabétique dans un tableau, ce tableau contient les lexèmes empruntés. Ceci nous a aidés à distinguer les emprunts intégrés et les non intégrés.

Nous avons transcrit le corpus en fonction des objectifs de notre analyse. Cette transcription nous a permis d'observer et d'identifier les modifications que subissent les unités empruntées au français aux niveaux morphosyntaxique.

Nous sommes intéressés, dans notre analyse, aux énoncés qui contiennent les deux langues l'arabe dialectal et le français. Aussi, nous avons proposé une traduction au français de ces passages en arabe pour bien cerner notre étude et enfin, faciliter la compréhension pour ceux qui ne connaissent pas la langue arabe.

Nombreuses sont les études faites sur la chanson considérée comme étant un domaine artistique où se convergent les deux langues ; le français et l'arabe dialectal et où le phénomène de l'emprunt est présent d'une façon remarquable et appréciable.

Nous, aussi ce domaine nous a intéressé et plus spécifiquement la chanson Rai. C'est un genre de chanson très connu au niveau de l'Algérie et le grand Maghreb et écouté par toutes les classes sociales : vieux, jeunes, enfants, femmes et hommes mais ce qui nous a attiré le plus c'est le foisonnement des productions des jeunes chanteurs algériens pendant la Coupe d'Afrique 2019.

### **3. Le choix du corpus**

Ces jeunes chanteurs avaient pour but de supporter leur équipe nationale. Leurs publications étaient faites à l'aide d'un mélange entre deux langues : l'arabe langue maternelle et le français langue étrangère considérée comme étant une langue de mode.

#### **3.1. La chanson algérienne (une brève histoire)**

Selon le dictionnaire Français Larousse : « la chanson est une composition musicale destinée à être chantée, comprenant des refrains et des couplets »<sup>1</sup>. Dans la même optique, il s'agit également d'un poème à chanter. La chanson algérienne a quelque peu eu la même origine que la chanson africaine. Elle était avant tout une tradition orale et populaire. Déjà au XIXe siècle, les chanteurs et chanteuses de l'Ouest algérien.

---

<sup>1</sup>DUBOIS et al ; Dictionnaire de la linguistique, Paris, Larousse, 1989, p20.

Elle s'apparente alors à de la poésie urbaine qui s'appuie sur les proverbes et dictons populaires pour transmettre un contenu lourd de sens, même si ces chansons sont véhiculées à travers le langage courant, elles ne sont pas pour autant dénuées de sens. La région berbère connut aussi son lot de succès durant le XIX<sup>e</sup> siècle. La tradition orale de l'époque laissait place aux poètes ambulants. Ces poètes reçoivent le plus souvent deux appellations, toutes deux issues de l'arabe, la première « l'afsih (de l'arabe fasaha), qui désigne un maître de l'éloquence. [...] [la deuxième] est l'ameddah, également de l'arabe madih, littéralement (celui qui loue quelqu'un)»<sup>1</sup>. Comme le note l'auteur de cette citation, ces poètes se produisent en public et gagnent leur vie grâce à leurs prouesses verbales, mais prennent aussi une place importante dans les conseils de la tribu, où leurs paroles mesurées sont prises en compte.

Nous avons insisté sur la place de la langue populaire dans l'acception de la culture populaire. Celle-ci acquiert aussi ce statut par l'entremise d'acteurs sociaux qui, à travers leur engagement, se sentent proche du peuple.

### **3.1.1. La chanson algérienne moderne**

Sur le plan musical, l'Algérie est réputée pour son riche répertoire. On retrouve plusieurs styles de musique : classique arabo-andalou algérienne, le Chaâbi, le Raï qui est originaire de l'Oranie, la musique kabyle, la musique moderne comme le rock, le rap ou la musique diwane. Il se distingue également par la richesse linguistique de son répertoire mêlant arabe classique, arabe algérien, le français et l'amazigh telle que kabyle, chaoui, touareg, etc.

#### **3.1.1.1. La chanson chaoui**

La chanson chaoui est l'une des chansons très conçue, elle est présente comme une musique de patrimoine authentique de la région des Aurès caractérisée par deux instruments typiques : la gasba et bendir et des paroles comportent des valeurs d'amour, d'espoir, de lutte, et de beaucoup d'autres valeurs qui reflètent un mode de vie, des coutumes et traditions, autrement dit, des paroles propres à la région de l'Aurès et dépendent principalement de ses acteurs .

#### **3.1.1.2. Le Raï**

*« Le Raï est un genre musical Algérien en Arabe algérien apparu au début du XX<sup>e</sup> siècle autour d'Oran »<sup>2</sup>. L'origine du mot raï, qui signifie « opinion », « avis » ou « point de vue », viendrait de l'époque où le cheikh (maître), poète de la tradition wahrani, prodiguait sagesse et*

---

<sup>1</sup> Lahlou, A. « Réflexion sur le neuvain de Si Mohand U Mhand », in Awal, Cahier d'études berbères, n°40, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009-2010, pp. 73-85.

<sup>2</sup>Ibid.

*conseils sous forme de poésies chantées en dialecte local. Cependant, dans le contexte de la complainte populaire, le chanteur qui se plaint de ses propres malheurs sans vouloir accuser personne s'accuse lui-même. Et plus exactement, il s'adresse à sa propre faculté de discernement, à son raï qui, cédant aux sentiments, l'a conduit à prendre les mauvaises décisions. Née dans la région d'Oran cette musique vient d'une occidentalisation de tous les genres musicaux existant en Algérie (en particulier le châabi) utilisant une orchestration moderne occidentale (synthétiseurs, guitares électriques, etc.). Cette nouvelle musique nécessitait donc un phrasé plus souple et moderne d'où l'emploi de l'arabe algérien mélangé à des mots français ou anglais.*

### **3.1.1.3. Le Rap**

« Le Rap algérien est un genre musical, qui a fait son apparition en Algérie vers la fin des années 1990 .Sa naissance intervient dans un contexte politique et social très difficile qui favorise son émergence et trouve et trouve un public à la fois jeune, curieux et avide d'ouverture musicale ».<sup>1</sup>

Le Rap politique révolte pure et dure des années 90, la « décennie noire » de la guerre civile et des « terros »<sup>2</sup>(chansons dénonçant la duplicité de l'armée, chansons sur les « disparus », etc.), a cédé la place à un Rap plus social, certes critique mais moins contestataire, tourné vers les problèmes du quotidien et du « système ». Le chômage, la corruption, la drogue, les parvenus, les privilèges, la « haine », l'injustice sociale, le mal de vivre, la délinquance, les visas, le divorce, les droits de la femme,

L'imitation de l'Occident, mais aussi la situation internationale sont ses thèmes de prédilection.

Le Rap sportif est apparu récemment pour encourager et diffuser l'esprit sportif dans le cœur des supporters de l'équipe nationale, et comme l'exempleci-dessous, la chanson de Rap contient beaucoup de mot emprunté à la langue française.

### **3.1.1.4. La chanson sportive en Algérie**

La chanson sportive, est la seule chanson qui exprime l'amour et l'encouragement de l'équipe nationale algérienne avec un grand esprit sportif et ça pourrait être Rap ou Raï ou une simple chanson de stade.

---

<sup>1</sup>Dictionnaires et encyclopédies sur «académique », Le Rap algérien ; disponible sur: <https://fracademic.com/dic.nsf/frwiki/1410790> consulté le 04/06/2022 à 22:40.

<sup>2</sup> Les terroristes.

La chanson sportive chantée par les artistes les plus célèbres, parfois en trouve dans ces productions artistiques ; des mots empruntées à la langue française, et c'est ce qui importe dans notre travail de recherche.

La chanson occupe une place très importante en Algérie et ces différents styles ou genres enrichissent la culture du public algérien, particulière dans ces quotidiens. Elle rythme chaque événement de la vie, qu'il soit heureux ou malheureux. On ne peut pas parler d'une musique algérienne mais bien de plusieurs. En effet on va donner un exemple des chansons plus spécifiquement sportives dans les lignes qui suivent.

### **.3.1.2. Musique classique algérienne**

*Dite arabo-andalouse « musique andalouse » et « musique arabo-andalouse » sont des appellations récentes introduites par des musicologues occidentaux tels que « musique classique maghrébine » serait plus indiquée. En Algérie, la musique andalouse compte en tout seize modes sans compter le mode Sahli connu à Constantine sous la dénomination de R'haoui. Ce mode est propre à la musique populaire citadine comme le Chaâbi ou le Mahjouz.*

#### **3.1.2.1. Le chaâbi**

Le chaâbi est la chanson la plus populaire dans certaines régions d'Algérie mais principalement à Alger. « C'est un style de musique sacré et très apprécié, surtout chez les anciens. Il faut savoir que le chaâbi a toujours été une musique faite par des hommes pour des hommes. L'une des premières femmes à chanter le chaâbi ce qui est déjà un apport à cette musique, mais aussi à travers les arrangements de musique dumonde que j'ai apportés à mes chansons et aussi, certains instruments plus modernes que les instruments traditionnellement utilisés dans la musique chaâbi »<sup>1</sup>

On peut dire que la chanson chaâbiest pour revaloriser les musiques traditionnelles tout en proposant dans les textes. Elle favorise l'art comme une modalité. Cette musique apparait être un carrefour entre la philosophie et les musiques traditionnelles du l'Algérie.

#### **3.1.2.2. Le malouf**

*Le malouf se présente comme un répertoire de la musique andalouse de Constantine, il s'agit d'une variante de la musique arabo-andalouse. Elle est à l'origine influencée par l'école de Séville, et plus tard, par la musique ottomane.*

---

<sup>1</sup>Une héritière de la musique arabo-andalouse ;Lechâabi ,disponible sur :<https://www.r-magazine.ca/le-chaabi-une-heritiere-de-la-musique-arabo-andalouse-portrait/> consulté le 04/06/2022 à 21 :20.



#### 4. Analyse des emprunts collectés

Il est question dans cette partie d'analyser le corpus que nous avons déjà présenté, nous allons faire une analyse descriptive pour les emprunts collectés et les classer selon catégories et types, les résultats seront présentés sous forme de tableaux et des schémas.

Nous avons choisi trois chansons sportives pour faire les mots empruntés à la langue française, la première est une chanson de Raï, intitulée : Allez les verts, de Kada et Miloud .La deuxième est une chanson de Raï aussi « Lkhadrawaara », de Hichem Smati ,Cheb Wahid et Bilal Milano .La troisième chanson, Raï aussi est intitulée : Zyada fin ya lkhadra zahina ; de Fayçal Sghir et Djalil Palermo.Dans le tableau ci-dessous nous avons mis 45 mots empruntés et intégrés dans les productions artistiques de ces trois chansons :

Chanson 01	Chanson 02	Chanson 03
-Allez - Les verts bola zéro -expérience -la coupe d'Afrique -à la maison -ving neuf-ans -c'est le moment -champions -ypassé -ytiré -yjonglé -ydribblé -à coté -la défense -à gauche - à droite -normal -colia -ycrochik -attaque -tira	-L'avion -babor -départ -l'aéroport -l'Algéri -à la vie -intégré -jamais -tvibré -malyoun -Maroc -Tunisie -Victori -L'abondonni -Succès -public	-Malgré -fidèle -défili -les algéria -partout

*Tableau 01 : Liste des emprunts collectés*

Malgré la diversité de genres musicaux dans ces trois chansons nous avons remarqué que les emprunts collectés sont tous des mots en français .

## **5.La typologie des emprunts**

La catégorisation des emprunts est très importante dans chaque étude de l'emprunt et nombreuses sont les études faites sur cet aspect par des théoriciens et des chercheurs en science du langage.

### **5.1.L'emprunt intégral**

#### **Exemples :**

- Allez
- Algérie
- Normal
- L'avion
- D'épart
- La coupe
- Expérience
- A gauche
- A droite
- Attaque
- Champoing
- L'avion
- L'aéroport
- Jamais
- Fidèle
- Partout
- A la vie
- Intégré
- A gauche
- A droite
- La défense

#### **5.1.1.Le calque**

##### **5.1.1.1.Le calque morphologique :**

## Exemple :

- Malyoun ➡ million
- Colia ➡ la colle

L'emprunt syntaxique :

(L'Algiriyabladi) est une expression tirée de la chanson de Hichem Smatti et chebWahid et Bilel Milano, intitulée «Lkhadrawaara». (L'Algérie mon pays !); cette expression est remplacée par (L'Algirieyabladi). Cet emprunt arabe est composé de trois lexèmes simples : l'Algiri (l'Algérie), yaest un pronom d'interpelle, bladi (pays+i) la voyelle finale du lexème bladi marque la possession en arabe .

### 5.3.L'emprunt phonétique :

Il y a des phonèmes qui n'existent pas en arabe tel que le v ,e,oe p, ainsi que les voyelles nasals .

### Exemples

- Tvibré. ➡ \tvibre\
- Ytiré . ➡ \jtire\
- Ydribblé ➡ \jdrible\
- Neuf . ➡ \nœf\
- Yassé . ➡ \jpase\
- Yjonglé ➡ \ʒɔ̃gle\

**Tableau 02 :** Comptage des emprunts selon en fonction du type

Les types d'emprunts	L'emprunt lexical		L'emprunt syntaxique	L'emprunt phonétique
	Intégral	Calque		
Le nombre des lexèmes	26	04	Des énoncés	15

Le tableau ci-dessus représentant le nombre des emprunts pour chaque type, nous pouvons dire que notre corpus est d'une manière générale riche d'emprunt lexicale et surtout celui dit intégrale par un nombre de 26 parmi 45 mots empruntés.

Ce qui explique et montre que l'emprunt lexical intégral consiste un élément important dans la langue. Parmi ces 45 nous avons compté 15 emprunts phonétiques puisque notre corpus qui est l'origine un corpus oral.

Quant à l'emprunt syntaxique, comme nous l'avons déjà défini, il touche à la structure de la phrase et non pas à une unité lexicale ; c'est-à-dire, il concerne l'ensemble des emprunts dans un contexte donné, donc nous avons trouvé une difficulté à lui donner un nombre défini ce justifie l'organisation de notre corpus.

## **6. Les catégories des emprunts**

La catégorisation des emprunts, c'est les classe des emprunts .Comme nous savons, ces derniers se divisent en deux catégories ; celles de la classe ouverte dite classe lexicale qui comporte les noms, les verbes, les adjectifs et les adverbes et celle des classes de la classe fermée (grammaticale) qui contient les pronoms, les prépositions, les conjonctions, etc. Ces derniers se distinguent clairement des mots lexicaux.

### **6.1. Les classes lexicales ouvertes**

#### **6.1.1. Les noms**

C'est la catégorie la plus fréquente dans notre corpus, car ces jeunes chanteurs empruntent les noms plus que les autres catégories linguistiques des mots. Les noms empruntés sont des noms propres comme les noms de pays ( L'Algérie, Maroc, Tunisie ,d'Afrique) et les noms communs comme (la colle, la coupe, la maison), et les noms abstraits ( la mort, la vie, moment, victoire ,succès...) et les noms concrets (l'aéroport, babor, bola, la coupe ,l'avion) , les noms animés ( les verts, les algériens, public ), et noms inanimés ( la maison, tira ), les noms comptables ( les algériens, vingt-neuf ans).

On peut dire que certains noms ont gardé leurs formes lors du passage à la langue d'accueil (l'aéroport, fidèle, l'avion, départ, public, attaque, champion) tandis que d'autres ont subi des modifications pour s'installer dans la langue arabe ( babor, tira, l'Algéri, malyoun, colia).

#### **6.1.2. Les verbes**

Après les noms, les verbes sont la deuxième catégorie emprunté .Ils sont pas nombreux que les noms.

Les verbes se conjuguent selon un paradigme régulier avec des préfixes et des suffixes qui appartiennent à l'arabe algérien et qui servent à marquer le temps et la personne.

Les exemples sont nombreux :

- **Ypasséw ytiré**(il passe et tire) ; « **y** »renvoie au pronom personnel masculin singulier houwa (il) et le **(e)** indique la terminaison du présent de l'indicatif.
- **40 malyountvibré** (40 millions vibrent) ; « **t** »renvoie au pronom personnel féminin pluriel (elles) qui sont 40 millions, et le **(e)**indique la terminaison du présent de l'indicatif.
- **Njibou la coupe**(nous prenons la coupe) ; « **n** »renvoie au pronom personnel pluriel hna (nous) et le **(ou)** c'est la terminaison du pluriel au futur.
- **Ycrochik**( il te croche) ; « **y** » renvoie au pronom personnel singulier howa(il) et le **(ik)** indique la terminaison du présent de l'indicatif.

L'adaptation de ces verbes reflète à quel degré les sujets parlants veulent simplifier et faciliter l'utilisation de ces verbes empruntés au niveau syntaxique de leur langue maternelle.

### 6.1.3. Les adjectifs

Cette catégorie est bien présente dans notre corpus par rapport aux adverbes

Nous distinguons :

#### 6.1.3.1. Les adjectifs qualificatifs

- gaadnalek**fidèle**
- silmiyan**normal**

#### 6.1.3.2. Les adjectifs non qualificatifs numéral

- **Vingt-neuf** ans
- Bola **zéro**

### 6.1.4. Les adverbes

Nous avons classés les adverbes selon leurs valeurs :

- Adverbes de lieu : **partout**

- Adverbes de temps : **moment**
- Adverbes de négation : **jamais**

## 6.2. Les classes lexicales fermées

### 6.2.1. Les prépositions

Les prépositions utilisées dans notre corpus sont :

- La coupe **d'**Afrique.
- **à** droite
- malgré

### 6.2.2. Les articles

Nous distinguons :

#### 6.2.2.1. Les articles définis

-L' avion                    -l' abandonné                    -L' aéroport                    -La vie  
 -La défense -les verts -La coupe                    -La mort  
 -La maison                    -L' aéroport                    -Le moment

#### 6.2.2.2. Les articles indéfinis

-**D'**Afrique  
 -**D'**épart

### 6.2.3. Les pronoms

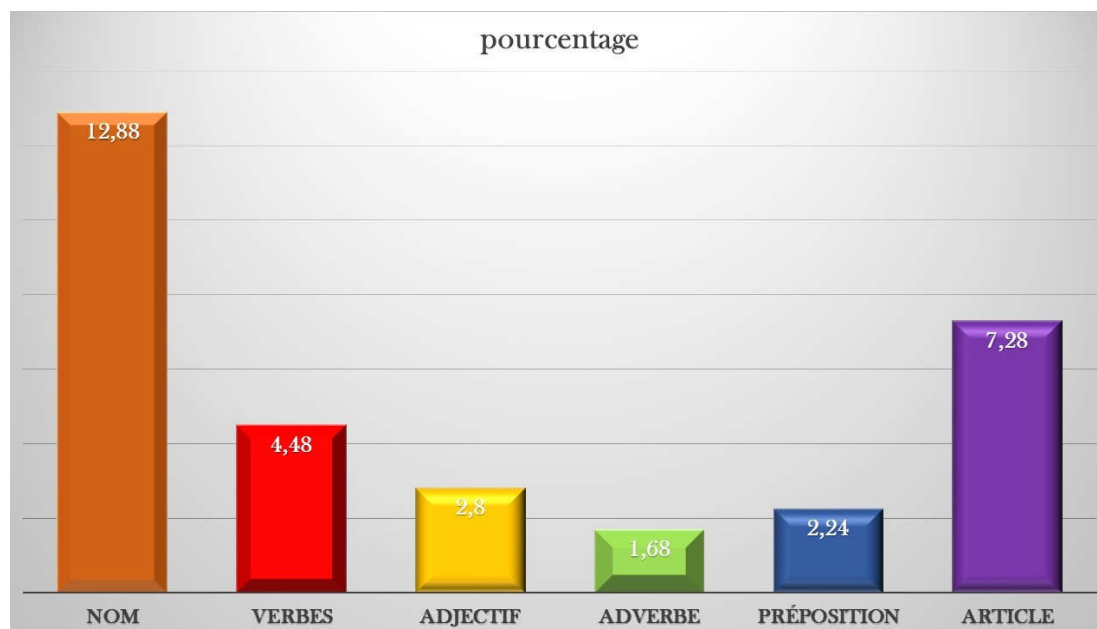
- Nous trouvons l'exemple suivant d'un seul type de pronoms :  
 -**C'**est le moment.

**Tableau 03** : Comptages des emprunts en fonction de la catégorie

Catégories	Noms	Verbes	Adjectif	Adverbe	Préposition	Article
Nombres	23	8	5	3	4	13
Pourcentage	12.88	4.48	2.8	1.68	2.24	7.28

Le classement des emprunts par catégories nous a montré que parmi les 45 emprunts recensés, il y a 23 noms. Le pourcentage des noms est partout augmenté par rapport à celui des verbes et à celui d'autres catégories lexicales.

Alors, on dit que dans toute acquisition linguistique, la catégorie des noms précède celle des verbes.



A partir du tableau qui englobe les catégories d'emprunt, nous avons essayé d'établir un schéma pour bien éclaircir la différence de l'action d'emprunter selon les catégories mentionnées.

## Conclusion

Après cette analyse que nous avons réalisée, la première des choses à constater est que la majorité des lexèmes empruntés est du type lexical plus précisément l'emprunt intégral. Cela est très intéressant dans notre étude puisque l'emprunt lexical joue un rôle très important dans l'enrichissement du lexique de la langue arabe à partir du lexique français.

# *Conclusion générale*



Nous avons essayé à travers ce modeste travail de décrire les différents phénomènes linguistiques et d'expliquer également l'utilisation des deux langues : le français et l'arabe dialectal.

Pour se faire, il nous a semblé nécessaire d'expliquer et d'éclaircir les concepts théoriques relatifs à la situation linguistique en Algérie, au domaine de notre recherche ainsi qu'au phénomène de l'emprunt linguistique sur lequel se base notre étude.

Ceci a été suivi par une analyse des pratiques langagières à partir des données que nous avons pu organisées et classées dans des tableaux différents selon les besoins de l'étude. D'après notre recherche, certains résultats obtenus nous ont permis de confirmer que l'hypothèse est approuvable.

L'emprunt est un phénomène naturel qui résulte d'une situation de contact de langues dans la société algérienne c'est-à-dire le contact permanent entre l'arabe dialectal et le français dès le colonialisme jusqu'à présent dans toutes les situations de communication.

Notre étude repose sur trois grands aspects : historique, conceptuel ou théorique et analytique. Ces derniers répondent bien aux questions que nous avons posées auparavant. Le choix de ces aspects est venu par besoin d'expliquer le phénomène de l'emprunt et sa présence fréquente dans les pratiques langagières des sujets parlants. L'aspect historique étant un élément très important dans chaque étude, il est évident de le mettre au service de notre recherche qui s'inscrit dans le domaine de la lexicologie que dans celui de la sociolinguistique. Car le sujet ne peut être détaché de sa société, de son temps et de son espace ; composantes indispensables de chaque élément linguistique.

A partir de l'historique, nous avons pu justifier l'usage du français implanté dans l'inconscient des Algériens donc sa présence dans le paysage linguistique en Algérie et sa corrélation avec la langue arabe notamment l'arabe dialectal puisqu'il constitue le parler le plus utilisé par la majorité de la société algérienne. Cette corrélation a marqué toutes sortes de situations de communication des sujets parlants. Elle a en outre, touché à tous les domaines de la vie : social, économique, scientifique, politique et éducatif.

Le recours au français par ces jeunes chanteurs se fait d'une manière spontanée étant donné qu'ils le considèrent comme un parler algérien inné et non pas en tant que langue étrangère acquise instaurée et imposée dès 1830 par une politique de francisation de la langue arabe. Cette pensée innocente des jeunes les a conduits à un usage réel de la langue française dans leurs productions artistiques qui se justifie par la présence de 45 lexèmes empruntés dans 3 chansons

que nous avons écoutées plusieurs fois et avons transcrites dans trois types de tableaux constituant notre corpus.

L'utilisation de ces lexèmes dépendant du locuteur et de sa faculté de les parler, nous avons pu, à partir de notre analyse du corpus, remarquer que les emprunts de l'arabe au français se subdivisent en trois types : l'emprunt lexical, l'emprunt syntaxique, et l'emprunt phonétique. Lorsqu'un lexème passe d'une langue à une autre sans obéir aux normes de la langue réceptrice (lexicale, phonétique, syntaxe), il finit par subir des transformations qui sont nécessaires mais qui se diffèrent d'un locuteur à un autre.

A la fin, cela démontre à quel point le français est ancré dans le langage des algériens. Et que l'emprunt linguistique enrichit la langue arabe .

*Références*

*Bibliographique*

## 1. Ouvrages :

**Chaudenson, R.** « Emprunt et variation : Le cas du créole français », **Travaux du Cercle Linguistique, d'Aix-en Provence, (1994), p. 40.**

**DOURARI .A,**Les malaises de la société algérienne, Casbah, Alger, 2003, p.17.

**Deroy, L,** L'emprunt linguistique, Les Belles Lettres, (1956) p. 20.

**HAMERS. J.F et BLANC. M,** Bilinguisme et bilinguisme, Bruxelles,Mardaga. 1983, p.176.

**HAMERS.J, BLANC.M,** cité par ASSELAH-RAHAL, S; Bilinguisme et bilinguisme. P.167.

**Lahlou, A.** « Réflexion sur le neuvain de Si Mohand U Mhand », in Awal, Cahier d'études berbères, n°40, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009-2010, pp. 73-85.

**Martinet, A,** Eléments de linguistique générale, Paris Armand Colin, (1970), p. 171.

**MOREAU, M.-L ;** Sociolinguistique. Les concepts de base, Mardaga, 1997, p. 64.

**MOREAU, M.-L ;** Sociolinguistique. Les concepts de base, Mardaga, 1997, p. 64.

**POPLACK.S.**cité en sociolinguistique par Diassé N tyian,université Nathan,1996, p.32 44 .

**YEGUELLIO, M;** le grand livre de la langue française, Edition Seuil, (2003), p. 408.

## 2. Sitographie :

**Ben Amour Ben Hamida.Th,**« Erreurs interférentielles arabo-français et enseignement du français»,Synergirie(enligne),n°1,2009,pp.105-117,disponiblesur:<http://gerflint.fr/Base/Tunisie1/Hamida.Pdf>.

**Debyser. F.** « La linguistique contrastive et les interférences », in Langue française, Apprentissage du français langue étrangère, (en ligne), n°8, 1970, P. 31-61, disponible sur : [http://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1970\\_num\\_8\\_1\\_5527](http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1970_num_8_1_5527), consulté le 05 /05/2022.

**Dictionnaires et encyclopédies** sur «académique », Le Rap algérien ; disponible sur: <https://fracademic.com/dic.nsf/frwiki/1410790> consulté le 04/06/2022 à 22:40.

**El Houdna, B.** « Les interférences linguistiques entre le français et l'arabe marocain dans les productions écrites d'élèves du Baccalauréat », Langues, cultures et sociétés, disponiblesur:<http://revues.imist.ma/?journal=LCS&page=article&op=view&path%5B%5D=3222&path%5B%5D=2328> consulté le 07/05/2022.

**SAADI Djamila.,** Note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre des langues. In: Li n°33, 1995. Situations du français, sous la direction de Dominique Fattier et Françoise Gadet. Pp. 129-133.DOI ,disponible sur : <https://doi.org/10.3406/linx.1995.1397> ,le site [www.persee.fr/doc/linx\\_0246-8743\\_1995\\_num\\_33\\_2\\_1397](http://www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1995_num_33_2_1397) BibTexRefWorks RIS (ProCite, Endnote, ...) consulté le 19/05/2022 à 21 :30.

"TraductionQuébec";« Les différents types d'emprunt linguistique » ;disponible sur :  
<https://traductionquebec.com/domaine-de-la-traduction/les-differents-types-emprunts-linguistiques/>consulté le 28/05/2022 à 13:13 .

**Une héritière de la musique arabo-andalouse** ;Lechâabi ,disponible sur :<https://www.r-magazine.ca/le-chaabi-une-heritiere-de-la-musique-arabo-andalouse-portrait/> consulté le 04/06/2022 à 21 :20.

### 3. Dictionnaire

**Dubois.J**, Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris, 1973, p.188.

**Dubois et al**, Dictionnaire linguistique, Larousse, 1995, p.35.

**DUBOIS et al** ; Dictionnaire de la linguistique, Paris, Larousse, 1989, p. 73.

**DUBOIS et al** ; Dictionnaire de la linguistique, Paris, Larousse, 1989, p20

**DUBOIS.J,Giacomo.M,Guespin.L,Marcellesi.CH,Marcellesi.J-D,et Mével**,Dictionnaire de linguistique et des sciences de langage, Paris, Larousse, p.155.

**GRAND G. G**, Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Maisonneuve &Larousse, Paris, 1983, p.12.

**GAUDINE, François et GUESPIN, louis** ; Initiation à la lexicologie française : De La Néologie aux Dictionnaires, Edition Ducolot, Bruxelles, (2000), p.21.

### 4. Article

**RAHAL SAFIA.A** ; La sociolinguistique Urbain en Algérie, Etat des Lieux et perspectives, (2004), p.107.

### 5. Mémoires :

**Berghout.N** ; Approche de l'alternance codique (chaoui-arabe dialectal-français) chez les étudiants d'origine berbérophone de la 1 ère année licence français de l'université de Batna, Decembre2002, p27.

**Hamers .J.F. et Blanc .M** cité par **Berghout Noujoud**, sous la direction de Mr **Derraji yacine**,in Approche de l'alternance codique (chaoui-arabe dialectal-français) chez les étudiants d'origine berbérophone de la 1 ère licence 23.

**Hammer. J et.Blanc. M** cité par Safia Asselah, pratique linguistique, trilingue (arabe –kabyle français) chez les locuteurs Algériens, université d'Alger, 91994, p89.

**Ibrahim.K**, Mémoire de magistère « les emprunts dans le français usage en Algérie étude lexicologique et sociolinguistique.», université de Constantine, 2004.p.49.

**Gardner Chloros.P**:code switching ; Approche principale et perspective dans la linguistique vol 19, fasc. 2 1983 p 24.

**Soumia.S**, Les emprunts linguistiques de l'arabe dialectal au vocabulaire technique et scientifique français : le glissement sémantique, mémoire de magister, 2017, Constantine p.30.

# *Annexes*

## **Chanson01 : Allez les verts, de Kada et Miloud .**

**-Bola zéro** kif sofian.

-khali chui **expérience**

-yaglaalek l'**bola** ki lkolab

-jibou **la coupe à la maison**

**-Allez les verts allez**

-had lkhatra rana **championg**

**-vingt-neuf ans** c'est le moment

-ypassé wytiré

-yjonglé wydribblé

-ki nahla **yboujé**

-chkoun yaawnah **à coté**

-ydribblé **la défense**

-ydirlek tipou **normal**

-ywali l' **tira**

**-défense** wala **attaque**

-l **colia** fi kariih

-yerochik **Riyad**

## **Chanson 02 : lkhadra waara, de Hichem smatti, cheb wahid et Mouh milano**

**-départ** men l'aéroport

-f l'avion walababor

-l'Algéri mi amor

**-à la vie ya la mort**

-lkhadra waara achekha fi galbi **intérgé**

-mahboul aliha **jamais** la nabra

-khawa 40 **malyoun tvibré**

-l'Algéri ya bladi

**-l'abandonné** raw **public** crazy





### **Chanson 03 : Zyada fin yalkhadra zahina,de Fayçal sghir et Djalil Palermo**

**-malgré** wach sra fina

-gaadnalek **fidèle**

-nokhorjo défilie ndiro rayna

-silmiya **normal**

-hna **les algéria**

**-partout** telkawna

-njibou **la coupe**



## Résumé

L'étude que nous présentons dans ce mémoire porte sur l'interaction des langues dans des textes de la chanson sportive de trois chansons produit par trois groupes de Rai ;(Kada et Miloud),(Hichem Smatti, Cheb Wahid et Mouh Milano),(Fayçal Sghir et Djalil Palermo). Notre travail s'inscrit dans le domaine de la lexicologie, nous sommes intéressés à l'emprunt linguistique puisqu'il constitue un des éléments important dans la création lexicale dans les langues. L'objectif de notre recherche et de montrer comment se fait intégration des emprunts, d'une langue étrangère à une langue maternelle. En effet, il est question d'expliquer les processus et les mécanismes en jeu au cours de ce passage de ces unités empruntés sur les différents plans de la langue emprunteuse (phonétique, syntaxique, morphologique et sémantique). Pour ce faire, nous sommes partis de l'hypothèse postulant que l'emprunt au français serait algérianisé dans la chanson sportive et obéirait aux normes grammaticales de la langue arabe. Pour notre fondement théorique, nous avons jugé intéressant de définir quelques concepts en relation avec notre étude et de les mettre au service de l'analyse du corpus.

Concernant l'analyse de notre corpus, nous avons appliqué une approche lexicologique qui consiste dans le classement, la catégorisation et l'intégration des emprunts que nous avons pu repérer dans le système linguistique de la langue d'accueil.

Les mots clés : contact de langues, lexicologie, emprunt, intégration.

ملخص.

تركز الدراسة التي نقدمها في هذه الرسالة على تفاعل اللغات في نصوص الأغنية الرياضية لثلاث أغنيات أنتجتها ثلاث مجموعات من الراي وهم (كدا وميلود) و (هشام سماتي والشاب وحيد وموح ميلانو) ، (فيصل الصغير وجيل باليرمو) عملنا هو جزء من مجال علم المعاجم ، نحن مهتمون بالاقتراض اللغوي لأنه يشكل أحد العناصر المهمة في الإبداع المعجمي في اللغات. الهدف من بحثنا وإظهار كيفية تكامل الاقتراض ، من لغة أجنبية إلى لغة أم. في الواقع ، إنها مسألة شرح العمليات والآليات المتبعة أثناء هذا المقطع لهذه الوحدات المستعارة على المستويات المختلفة للغة المستعارة (لفظياً ونحوياً وصرافياً ودلالياً). جزائريين في الأغنية الرياضية ويطيعون القواعد النحوية للغة العربية. خدمة تحليل المقتنيات. فيما يتعلق بتحليل مجموعتنا ، قمنا بتطبيق نهج معجمي يتكون من تصنيف وتصنيف وتكامل الاقتراضات التي تمكنا من تحديدها في النظام اللغوي للغة المضيفة. الكلمات المفتاحية: الاتصال اللغوي ، المعجم ، الاقتراض ، التكامل.



## Summary

The study that we present in this thesis focuses on the interaction of languages in the texts of the sports song of three songs produced by three groups of Rai; (Kada and Miloud), (Hichem Smatti, Cheb Wahid and Mouh Milano), (Fayçal Sghir and Djalil Palermo).

Our work is part of the field of lexicology; we are interested in linguistic borrowing since it constitutes one of the important elements in lexical creation in languages.

The objective of our research is to show how borrowings are integrated, from a foreign language to a mother tongue. Indeed, it is a question of explaining the processes and mechanisms at play during this passage of these borrowed units on the different levels of the borrowing language (phonetic, syntactic, morphological and semantic). To do this, we started from the hypothesis postulating that the borrowing from French would be Algerian zed in the sports song and would obey the grammatical norms of the Arabic language. For our theoretical foundation, we considered it interesting to define some concepts in relation to our study and to put them at the service of the analysis of the corpus.

Concerning the analysis of our corpus, we applied a lexicological approach which consists in the classification, the categorization and the integration of the borrowings that we were able to identify in the linguistic system of the host language.

